Image not found or type unknown

Tiers détendeurs de pv abusifs

Par **verone19**, le **11/03/2016** à **13:26**

Bonjour,
Mon fils est séparé de sa conjointe depuis 4 ans,suite a cette séparation il a été obligé de faire un dossier de surendettement a la banque de France car elle ne payait pas sa part du crédit de leur maison.
Il n'a pas pu arrêter le compte joint, et la il vient d'avoir un tiers détendeurs pour des pv non payé par son ex-conjointe. Quel recours a-t-il pour se faire rembourser ce tiers détendeurs
merci de votre réponse
cordialement
verone19

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés